ID: 069-256901398-20251001-2025_030-DE





COMITE SYNDICAL Séance publique du 1er octobre 2025

Convocation adressée le 23 septembre 2025 Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12 Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le 1er octobre 2025 à 10h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire à Rayonnement Régional de Lyon, dûment convoqué le 23 septembre 2025 par Monsieur Patrick ODIARD, président, s'est réuni salle des Conférences au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Patrick ODIARD, président, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.

Présents: Patrick ODIARD, Richard MARION, Tristan DEBRAY, Nadine GEORGEL, Audrey HENOCQUE, Stéphanie LEGER,

Absents excusés: Yves BEN ITAH, Luc SEGUIN

Absents: Samira BACHA-HIMEUR, Florence VERNEY-CARRON

Procuration:

Corinne SUBAI pouvoir à Richard MARION Cédric VAN STYVENDAEL pouvoir à Audrey HENOCQUE

Secrétaire de séance : Stéphanie LEGER

Délibération n° 2025 30 Compte-rendu des décisions prises par le président (en vertu de la délégation qui lui a été donnée par le comité syndical – délibération 2024-21 du 17/06/24)

Type de convention Structure		Objet	Lieu	
	Do	maine et patrimoine	ey history to an a selection	
Convention de mise à disposition	Mairie de Lyon gème	Bal folk irlandais - 23/01/2026	Espace Jean Couty	
Convention de mise à disposition	Mairie Lyon gème	Concert "flûte, ça percute"!" - 18/12/2025	Espace Jean Couty	
Convention d'utilisation temporaire	Hôpital de Fourvière	Concert Chœurs de Noël 17 12 25	Chapelle de l'Hôpital de Fourvière	
	Autres actes	de gestion du domaine public	T Wall trief C	
Convention occupation domaine public	Cercle de l'Harmonie	Répétition 24 août 2025	Salle Berlioz Salle Debussy	
Convention occupation temporaire domaine public	Ensemble Saxback	Répétition de l'ensemble 29/08/25 EXONERATION	Salle Ninon Vallin	
Convention POP IN EVENTS occupation temporaire domaine public		Accueil d'une initiation chant lyrique le 7 juin 2025	CRR Salle Berlioz	

Publié le 08-10-2025



ID: 069-256901398-20251001-2025_030-DE

Convention de partenariat	Nuits de Fourvière	Festival édition 2025	Parking, locaux, matériel
Convention de partenariat	PROMOSOL - SOL FM	Emission Day Off concert radio 01/07/25	,,,der,e,
Convention de mécénat	Société Philharmonique de Lyon	Convention triennale 2025/2026 - 2026/2027 - 2027-2028	
Convention de partenariat	MJC La Duchère	Actions culturelles à destination des habitants du quartier de la Duchère	Quartier la Duchère
Convention de partenariat	Théâtre du Point du Jour	Mise en place atelier envol n° 6 - Résidence création 26/06 au 01/07/25	Théâtre Point du Jour

Renouvellement des conventions avec la ville de Lyon pour les antennes de Croix-Rousse, Jet d'Eau, Terreaux, Balmont, Guillotière, Etats-Unis, Brotteaux pour une durée de 3 ans soit jusqu'au 31 août 2027

Liste des marchés

N*	Libellé du marché	Date de signature	Titulaire du marché T=titulaire, C=cotraitant	Nom du titulaire du marché	Localité	Montan t HT annuel en €	Type opération	Procédure
2025-01	Gardiennage et surveillance des activités du Conservatoire de Lyon	28/05/25	Т	Cats eyes events securite	Irigny	30 000 €	Service	Adaptée ouverte
2025-02	Maintenance et services associés à l'application Duonet	22/05/25	Ŧ	Duonet	Ramonvill e-Saint- Agne	6 600 €	Service	Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables en application des articles la 122-1 et R2122-3 du Code de la Commande Publique, existence de droits d'exclusivité
2025-03	Prestations de nettoyage et d'entretien des bâtiments du Conservatoire de Lyon	28/07/25	7	Infinity Services	Vénissieux	55 000 €	Service	Adaptée ouverte
2025-04	Location et maintenance de 3 duplicopieurs couleur sans master	27/05/25	Т	RISO	Lyon	25 000 €		Marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables en application des articles L2122-1 et R2122-3 du Code de la Commande Publique, existence de droits d'exclusivité

Après en avoir délibéré, le Comité syndical PREND ACTE de ces décisions.

Le Président,

Patrick ODIARD